

Comité interministériel du handicap

Le Collectif handicaps attend la concrétisation rapide des annonces

Paris, le 16 novembre 2020. Pour la première fois, le comité interministériel du handicap était élargi aux associations, via la présence du Collectif Handicaps. Si les avancées ont pu être soulignées, les attentes fortes ont également été rappelées. Elles nécessitent une forte mobilisation du gouvernement.

La participation du Collectif

Tout en soulignant un certain nombre de mesures déjà prises (les droits à vie, l'élargissement de la prestation de compensation du handicap, le vote récent de l'aide à la vie partagée...), le Collectif handicaps a pu alerter aussi les ministres présents sur la situation alarmante vécue par les personnes en situation de handicap et leurs familles: les bâtiments, les transports, les logements, le numérique, la culture restent inaccessibles, l'accès à l'emploi et à la scolarisation restent discriminants, les ressources (AAH et pensions d'invalidité) ne donnent pour seules perspectives que de vivre en-dessous du seuil de pauvreté, de trop nombreuses personnes avec des handicaps complexes restent sans solutions et sans accompagnement, l'exil en Belgique est toujours une solution par défaut, certains types de handicap sont non compensés, sous-reconnus voire oubliés, l'accès aux droits, aux diagnostics et aux évaluations constituent de multiples parcours du combattant...

Le Collectif handicaps a également souligné l'impact de la crise sanitaire, concernant notamment l'emploi et l'accès aux soins.

La réaction aux annonces

Le Collectif Handicaps note positivement de nouvelles annonces, telles que la prolongation de la prime à l'embauche, l'affirmation claire que la loi autonomie couvrira l'amélioration des droits des personnes handicapées, l'ouverture d'une mission pour corriger les effets du Ségur qui n'a pas revalorisé les métiers des établissements sociaux et médico-sociaux...

Le Collectif Handicaps suivra avec intérêt la création des 2500 places en établissements ou en services, promises par le Président de la République en février 2020, pour accompagner les transitions et mieux prendre en compte les besoins particuliers des personnes en situation de handicap et attend de plus amples informations sur les solutions nouvelles déployées pour éviter les départs en Belgique.

Ces mesures ne permettront pas pour autant d'agir rapidement pour renforcer l'accessibilité des bâtiments et des établissements recevant du public ou pour répondre rapidement aux attentes des personnes et de leurs familles. Par ailleurs, beaucoup de chantiers sont confirmés mais ne trouvent pas de concrétisation immédiate : c'est le cas notamment du chantier sur les aides techniques ou de l'ouverture de la prestation de compensation à d'autres types de handicaps.

La réunion d'un prochain CIH dans un délai de 6 mois, comme l'a annoncé le Premier Ministre, sera nécessaire pour faire le bilan des mesures annoncées et des chantiers ouverts. Le collectif Handicaps y prendra toute sa part.

La semaine pour l'emploi

Alors que s'ouvre la semaine pour l'emploi des travailleurs handicapés, le Collectif Handicaps alors que le télétravail n'est pas adapté à tous les types de handicaps et que les préjugés et discriminations perdurent.

Contacts presse :

Collectif Handicaps : Stéphane Lenoir – 06 14 85 42 62 – stephane.lenoir@collectifhandicaps.fr

APF France handicap : Sophie Lasbleis - 06 89 74 97 37 – sophie.lasbleis@apf.asso.fr

UNAPEI : Elodie Audonnet – 06 21 63 36 07 – e.audonnet@unapei.org